

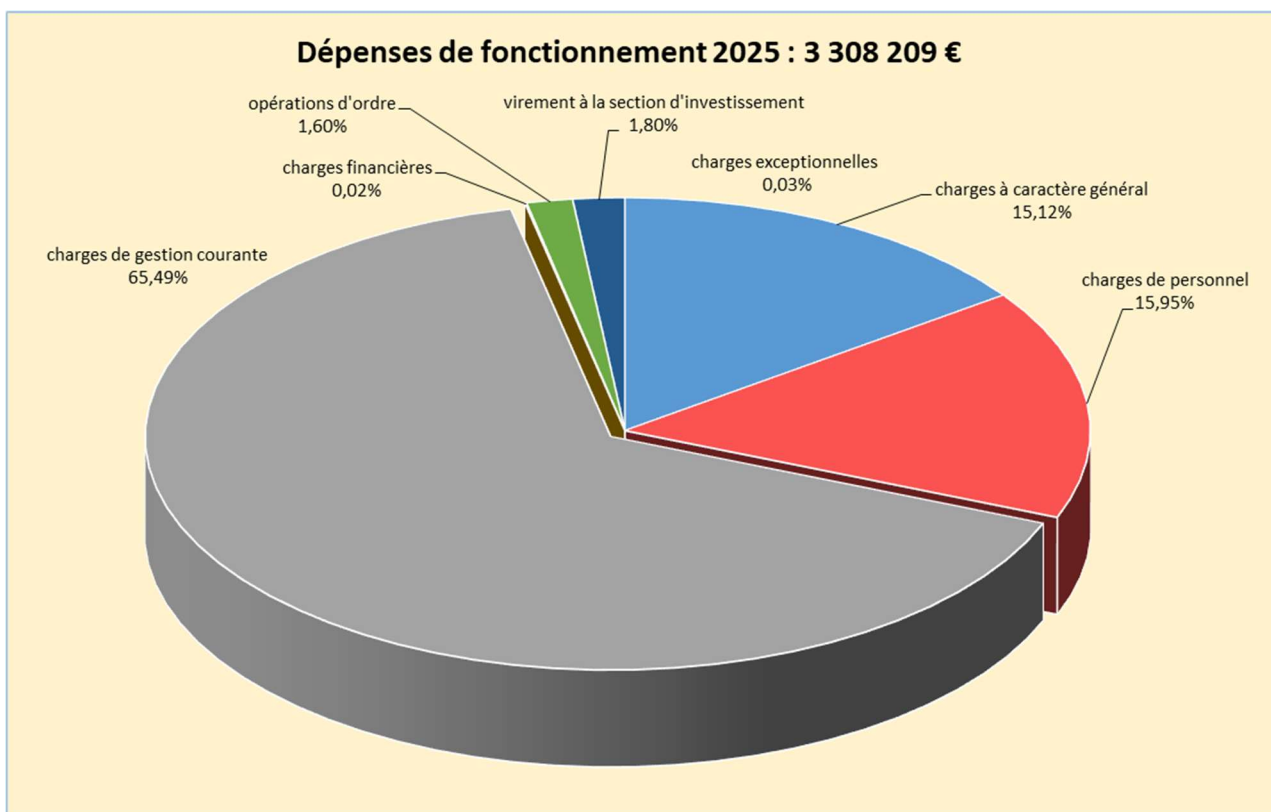
BUDGET

LES RÉSULTATS 2024

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
1 163 041 €	1 774 038 €	2 084 243 €	1 528 002 €
↓		↓	
excédent de l'année 2024 610 998 €		déficit de l'année 2024 -556 241	

Au terme des opérations comptables de l'année 2024, l'excédent de clôture s'élève à **+ 1.966.719,03 €**.
(sous réserve de validation par la Direction générale des finances publiques)

LE BUDGET PRIMITIF 2025



La fiscalité à Saint-Porchaire en 2025

Pour 2025, les bases 2024 ont été réévaluées au même niveau que l'inflation, soit de 1,7 %.

◆ montant des bases

- le foncier bâti, en 2024 = 1.983.694 €, en 2025 = 2.059.000 €
- le foncier non bâti, en 2024 = 58.409 €, en 2025 = 59.300 €
- la taxe d'habitation (pour les résidences secondaires), en 2024 = 197.339 €, en 2025 = 163.100 €

◆ taux votés (pas d'augmentation depuis 2011)

- foncier bâti 36,29 %
- foncier non bâti 45,85 %
- taxe d'habitation 9,04 %